



Communiqué du 1er mars 2010

## Économies d'énergie : Quelles (éco)pratiques au bureau ?

### Riposte Verte livre l'analyse de son enquête « Énergie : Quelles pratiques au bureau ? »

Riposte Verte poursuit son rôle de veille du secteur tertiaire et livre les résultats de sa dernière enquête : économies d'énergie : quelles (éco)pratiques au bureau ? Second volet de la série d'enquête menée en partenariat avec le Fonds Social Européen (FSE), elle fait suite à l'étude de la gouvernance environnementale dans le tertiaire.

Cette enquête montre le long chemin qui reste encore à parcourir avant d'avoir une politique environnementale responsable dans le tertiaire, Pour preuve, **une organisation sur deux n'analyse pas ses consommations.**

### APPROVISIONNEMENT

EDF alimente encore en électricité 80 % des acteurs tertiaires interrogés. Sachant que guère plus de 10 % provient de sources d'énergie renouvelable, **l'électricité « verte » reste marginale.** Et un approvisionnement complémentaire (éco)responsable (solaire, éolien...) ne concerne que 10 % du panel.

Une politique énergétique rationnelle se base sur une connaissance, si ce n'est approfondie, du moins générale de ses consommations. Or, **l'analyse régulière des factures est réalisée par moins de 40 % des structures** interrogées.

Et lorsqu'elles le font, une sur deux n'informent pas les collaborateurs des résultats. Pourtant, la sensibilisation aux économies d'énergies passe aussi par des informations concrètes de ce type.

Suite logique, **une organisation sur deux ne vérifie pas que son contrat est adapté à son activité** (tertiaire).

### ÉQUIPEMENT(S)

Connaître ses locaux et ses équipements est une (seconde) nécessité pour choisir une politique énergétique pertinente. Pourtant, alors que la puissance et le positionnement de l'éclairage est primordial, presque **60 % des acteurs tertiaires n'ont jamais passé en revue l'éclairage des zones de travail.**

Heureusement, la **hausse du taux d'équipement en lampes à basse consommation** d'énergie se poursuit. L'éclairage au néon, déjà majoritaire dans les bureaux, est de plus en plus souvent accompagné d'autres types de lampes « basses conso » (flu-compactes, LED...). C'est positif et inéluctable avec l'interdiction progressive (et complète fin 2012) des ampoules à incandescence.

**Le premier poste de dépense énergétique reste le chauffage.** Malgré tout, il n'est pas régulé (pour l'ensemble des locaux) par un thermostat ou des robinets thermostatiques dans plus de de la moitié des cas (52 % précisément).

Bonne statistique d'équipement : **80 % des salariés du tertiaire ont accès à un photocopieur réseau.** Leurs avantages sont nombreux, notamment les fonctions recto verso et de mises en veille (sans oublier qu'un copieur qui sert à 20 personnes représente moins de déchets que 20 imprimantes individuelles).



**RIPOSTE VERTE - Observatoire des (éco)pratiques du tertiaire**

Tél : 0970 408 700 Fax : 0821 473 281  
contact@riposteverte.com - www.riposteverte.com

Cette enquête est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds social européen.

## PRATIQUES DIRECTION

Être bien équipé ne suffit pourtant pas ! Encore faut-il avoir une utilisation optimale de son matériel. À ce sujet, on note que, **70 % des copieurs se mettent en veille entre deux utilisations** mais que **60 % ne sont pas éteints le soir**.

Autre constat identique : **55 %** des personnes interrogées constatent que le réglage du chauffage n'est pas systématiquement changé (quand les températures remontent) en journée et (plus grave) quand les locaux sont inoccupés la nuit.

De la même façon, plus de la moitié (**56 %**) **des dirigeants du tertiaire ne donnent pas de consignes pour gérer l'éclairage** et seuls 30 % incitent leurs collaborateurs à dégager les radiateurs en hiver.

## PRATIQUES INDIVIDUELLES

Heureusement, pour ces deux postes, les pratiques individuelles sont bien meilleures et s'améliorent sensiblement sur un an. **Trois salariés sur quatre déclarent adapter leur éclairage** à la (variation de la) lumière naturelle (contre 67 % en 2009) **et dégager le radiateur** de leur bureau (en cas de consigne collective).

Pour la gestion des matériels informatique et d'impression, les résultats sont plus contrastés.

Si l'extinction (ou la mise en veille) est majoritairement faite le soir (80 % pour l'informatique et 65 % pour les imprimantes individuelles), en journée les pratiques individuelles sont inverses. A midi par exemple, **seuls 20 % des imprimantes individuelles ou des écrans sont éteints et 90 % des unités centrales tournent sans raison**.

Si vous souhaitez consulter le détail des résultats ou lire les commentaires les plus pertinents, rendez vous sur notre site Internet [ici](#).

Durablement,

Contact : RIPOSTE VERTE - Valéry HERGOTT  
Tél. : 0970 408 700  
[presse@riposteverte.com](mailto:presse@riposteverte.com) | [www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)

